



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026

Pour un
meilleur
traitement

ATTACHÉS
D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

- 1 LA MODIFICATION DES GRILLES INDICIAIRES** pour assurer une progression de salaire plus rapide par la réduction du temps de stage dans les échelons.
- 2 UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES INDEMNITÉS DANS LE CALCUL DE LA RETRAITE** par un élargissement de l'assiette (30 % au moins) de la cotisation pour la RAFP.
- 3 LA POURSUITE AU-DELÀ DE 2026 DE LA REVALORISATION DE L'IFSE** déjà initiée dans le cadre du protocole de septembre 2021 (signé par le SNALC) ayant déjà permis de combler une partie du retard indemnitaire avec les agents des autres ministères.
- 4 UN ÉLARGISSEMENT DE L'ACCÈS AUX EMPLOIS FONCTIONNELS** et une augmentation des possibilités de nominations comme AENESR.
- 5 UNE PRIORITÉ POUR L'ACCÈS AUX EMPLOIS DE CHEFS DE SERVICE**
- 6 UNE AUGMENTATION DES POSSIBILITÉS DE NOMINATIONS À LA HORS CLASSE DES AAE** et linéarisation de l'échelon spécial.
- 7 UN RETOUR AU BARÈME POUR LES PROMOTIONS**, garantie d'équité de traitement entre les candidats.
- 8 LA DOTATION D'UN BON MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE LOGICIELS FONCTIONNELS** pour ne plus revivre des calvaires comme OP@LE.
- 9 UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS DE FRAGILITÉ** : maladie, accidents, handicap.

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
Je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 3 au 10 décembre 2026

